



CONTRAT D'ADHÉSION ANNUELLE RÉALITÉ VIRTUELLE

Adhérent

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

L'adhérent souscrit à une formule d'adhésion annuelle de réalité virtuelle pour une durée de **12 mois** à compter du ____/____/____.

Formule choisie (cocher une seule case)

☐ Adhérent Découverte

1 séance d'1 heure par mois, soit 12 séances par an avec un prix de la séance à **35€ TTC**.

~~420€ TTC.~~ = **385 € TTC.** (12 séances pour le prix de 11)

☐ Adhérent Essentiel

2 séances d'1 heure par mois, soit 24 séances par an un prix des 2 séances à **67 € TTC** au lieu de **70 € TTC**.

~~840€ TTC.~~ = **737 € TTC.** (24 séances pour le prix de 22)

☐ Adhérent Premium

3 séances d'1 heure par mois, soit 36 séances par an avec un prix des 3 séances à **99 € TTC par mois au lieu de 105 € TTC**.

~~1260€ TTC.~~ = **1 089 € TTC.** (36 séances pour le prix de 33)

☐ Adhérent Prestige

4 séances d'1 heure par mois, soit 48 séances par an avec un prix des 4 séances à **130 € TTC par mois au lieu de 140 € TTC**.

~~1610€ TTC.~~ = **1 430 € TTC.** (48 séances pour le prix de 44)

☐ Adhérent Élite

1 séance d'1 heure par semaine, soit 52 séances par an avec un prix de la séance à **32 € TTC** au lieu de **35 € TTC**.

~~1820€ TTC.~~ = **1 536 € TTC.** (52 séances pour le prix de 48)

Conditions de l'adhésion

L'adhérent s'engage à utiliser les séances prévues par sa formule d'adhésion.

Pour les formules **Découverte, Essentiel, Premium et Prestige**, les séances sont valables uniquement durant le mois concerné. Toute séance non utilisée avant la fin du mois est définitivement perdue et ne peut être ni reportée, ni cumulée, ni remboursée.

Pour la formule **Élite**, les séances sont valables uniquement durant la semaine concernée. Toute séance non utilisée avant la fin de la semaine est réputée perdue et ne peut être ni reportée, ni cumulée, ni remboursée.

Toutefois, compte tenu de la nature spécifique de cette formule, l'adhérent bénéficie d'une tolérance lui permettant de reporter jusqu'à **quatre (4) séances par année d'adhésion**. Ces séances pourront être repositionnées librement sur une autre période, sous réserve d'en faire la demande au moins **24 heures avant** la séance initialement prévue et sous réserve des disponibilités du centre.

Toute demande de report effectuée moins de 24 heures avant la séance, ainsi que toute absence non signalée, entraînera la perte définitive de la séance concernée.

L'adhésion est **strictement nominative, personnelle et incessible**. Elle ne peut être prêtée, partagée ou transférée à un tiers.

Les séances sont accessibles uniquement sur réservation préalable et selon les disponibilités du centre.

Toute annulation moins de 24 heures avant l'heure prévue ou toute absence au rendez-vous entraîne la perte de la séance concernée.

L'adhésion est souscrite pour une durée ferme de 12 mois. Elle est **non annulable, non résiliable et non remboursable**. Aucun remboursement, avoir ou compensation ne pourra être accordé en cas de non-utilisation totale ou partielle des séances incluses dans l'adhésion.

À l'expiration de la période de 12 mois, toute séance non utilisée est définitivement perdue.

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des consignes de sécurité applicables à l'utilisation des équipements de réalité virtuelle et s'engage à les respecter.

Fait à _____

Le ____/____/____.

L'Adhérent

Mention manuscrite obligatoire :

"Lu et approuvé, bon pour adhésion annuelle ferme, nominative, incessible, non annulable, non résiliable et non remboursable."

Signature :

Le Prestataire

Signature :

Autorisation parentale (adhérent mineur)

Je soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

Agissant en qualité de représentant légal de l'adhérent mineur désigné ci-dessus, autorise sa participation aux activités de réalité virtuelle proposées par l'établissement et accepte l'ensemble des conditions du présent contrat d'adhésion.

Fait à _____

Le ____/____/____.

Signature du représentant légal : _____